

Réf: Dossier 395560

Avis de constitution

SOCIETE « GRADYAN »

Siège Abidjan, Bingerville, BIGNGERVILLE CITE  
ORIBAT 2, Lot 168, Ilot 20

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/11/2024 reçus par Me CASTELLANO-SEWANOU G. AIMEE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 17/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRADYAN »

Objet : -L'aménagement foncier; -le BTP; -la promotion immobilière; -la gestion immobilière; - Prestation de services; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, BIGNGERVILLE CITE  
ORIBAT 2, Lot 168, Ilot 20

Dirigeant(s) M TRAORE MANDJOU AMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01306 du 14/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI